



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Immédiatement après la prière, M. MCFADYEN soulève une question de privilège selon laquelle le premier ministre aurait délibérément induit l'Assemblée en erreur au cours des séances du 1^{er} et du 2 décembre et propose que le Comité permanent des affaires législatives soit saisi de la question et qu'il en fasse rapport à l'Assemblée.

M. le *premier ministre* SELINGER, M. GERRARD et M. le *ministre* BLAIKIE interviennent. Le président déclare la question de privilège irrecevable.

M. HAWRANIK fait appel de la décision devant l'Assemblée. L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BLAIKIE
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CALDWELL
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
LEMIEUX
MACKINTOSH

MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WOWCHUK..... 32

CONTRE

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HAWRANIK
LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON
TAILLIEU 21

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur l'Assemblée législative et la Loi sur la Commission de régie de l'Assemblée législative/The Legislative Assembly Amendment and Legislative Assembly Management Commission Amendment Act;*

(M. le ministre BLAIKIE)

(N° 3) — *Loi modifiant la Charte de la ville de Winnipeg et la Loi sur les municipalités (biens abandonnés)/The City of Winnipeg Charter Amendment and Municipal Amendment Act (Derelict Property);*

(M. le ministre LEMIEUX)

(N° 201) — *Loi sur l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté/The Social Inclusion and Anti-Poverty Act;*

(M. GERRARD)

(N° 202) — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act;*

(M. GERRARD)

(N° 203) — *Loi modifiant la Loi sur les armoiries, les emblèmes et le tartan du Manitoba (désignation du sol provincial)/The Coat of Arms, Emblems and the Manitoba Tartan Amendment Act (Provincial Soil Designated);*

(M. CULLEN)

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la Fondation de l'Hôpital général du district Portage/An Act to amend An Act to incorporate The Portage District General Hospital Foundation.*

(M. FAURSCHOU)

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à s'assurer que les patients qui sont en attente d'hébergement dans un foyer de soins personnels ne soient pas placés dans des collectivités éloignées et à envisager de collaborer avec l'ORS et la collectivité afin d'accélérer la construction et l'agrandissement des établissements de soins de longue durée dans la région. (M. Bergman, E. Jones, E. Schroeder et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage l'installation sans délai de feux de circulation à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206 à Dugald et qu'il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (D. Oneschuk, R. Hawes, A. Vaags et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage de reconnaître le rôle important que peuvent jouer les bureaux de service de police communautaire pour rendre nos collectivités plus sécuritaires. (I. Santos Jr., E. Santos, A. Mukalu et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à Swan River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (N. Highmoor, G. Glassock, M. Adamchuk et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager d'accorder la priorité aux besoins de ces collectivités en leur assurant l'accès à un médecin de famille et d'y accroître dès maintenant le recours aux services d'infirmières praticiennes afin d'améliorer l'accès à des soins de santé de qualité. (O. Bjarnason, C. Waldner, R. Innes et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de reconnaître qu'il aurait fallu prendre des mesures au moment opportun pour éviter le débordement des lagunes du parc provincial de Whiteshell et protéger l'environnement et qu'il envisage d'élaborer et de mettre en œuvre sans délai des stratégies à court et à long terme visant à remédier à cette situation. (K. Nally, G. Nally, M. Yakel et autres)

M. le *ministre* BLAIKIE dépose :

le rapport annuel du ministère de la Conservation pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;
(Document parlementaire n° 5)

le rapport annuel du Fonds des innovations de développement durable pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.
(Document parlementaire n° 6)

M. le *ministre* ROBINSON dépose :

le rapport annuel du Fonds de développement économique local pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;

(Document parlementaire n° 7)

le rapport trimestriel du Fonds de développement économique local — période de six mois — du 1^{er} avril au 30 septembre 2009.

(Document parlementaire n° 8)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M^{mce} ROWAT, MM. MARTINDALE et GERRARD ainsi que M^{mce} SELBY font des déclarations de député.

Pendant la période réservée aux déclarations de député, M. CULLEN soulève une question de privilège selon laquelle le premier ministre aurait délibérément induit l'Assemblée en erreur au cours des séances du 1^{er} et du 2 décembre et propose que le Comité permanent des affaires législatives soit saisi de la question et qu'il en fasse rapport à l'Assemblée.

M. le *ministre* BLAIKIE et M. LAMOUREUX interviennent. Le président déclare la question de privilège irrecevable.

M. HAWRANIK fait appel de la décision devant l'Assemblée. L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BLAIKIE
BJORNSON
BRAUN
BRICK
CALDWELL
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
LEMIEUX
MACKINTOSH

MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WOWCHUK..... 32

CONTRE

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
DYCK
EICHLER
GERRARD
GOERTZEN
GRAYDON

HAWRANIK
LAMOUREUX
MAGUIRE
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
ROWAT
SCHULER
STEFANSON..... 19

M^{me} DRIEDGER présente les questions écrites (n^{os} 8 à 15) qui suivent :

8. La ministre de la Santé peut-elle nous dire si, au cours des derniers mois, des patientes ont été obligées d'attendre des jours, voire une semaine, avant que leur accouchement ne soit déclenché en raison d'un manque de lits de maternité ou d'une pénurie de personnel?
9. La ministre de la Santé peut-elle expliquer aux Manitobains pourquoi les patients doivent attendre presque 18 mois avant leur première consultation avec un hépatologue?
10. La ministre de la Santé peut-elle confirmer que le département de médecine interne de l'ORSW a tenu une retraite à Banff, en Alberta, en 2005?
11. La ministre de la Santé peut-elle fournir la liste des personnes qui ont participé à la retraite du département de médecine interne de l'ORSW en 2005?
12. La ministre de la Santé peut-elle fournir le nom de l'hôtel où les participants ont séjourné ainsi que le nombre de jours qu'ils y ont passé?
13. La ministre de la Santé peut-elle fournir le coût total de l'hébergement et de la nourriture?
14. La ministre de la Santé peut-elle fournir le coût total des billets d'avion?
15. La ministre de la Santé peut-elle fournir le coût total des billets d'avion?

La séance est levée à 17 h 6, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes